

Humanitaire & Médecine  
Journées d'études internationales  
3. *La Croix-Rouge et la médecine face à la Première guerre mondiale  
et à ses suites immédiates : 1914-1920.*

## Consignes de rédaction

Nous prévoyons de publier pour à la fin de l'année 2014 les actes des Journées d'études internationales *Humanitaire et Médecine*. 3 qui auront eu lieu les 26-28 juin 2014. Ce volume sera publié dans la collection de *Genève humanitaire, centre de recherches historiques*. Il fera suite aux deux premiers volumes de la série *Humanitaire & Médecine*, Valérie Lathion et Roger Durand (éds) :

1. *Les premiers pas de la Croix-Rouge 1854-1870. Actes des Journées d'études internationales tenues à la Fondation Louis-Jeantet, les 14-15 février 2013*, Genève, Genève humanitaire, centre de recherches historiques et Institut d'histoire de la médecine et de la santé, 2013, 306 pages, ISBN 2-88163-054-3

2. *La Croix-Rouge à l'épreuve du feu : 1870-1914. Actes des Journées d'études internationales tenues à la Fondation Louis-Jeantet de médecine et au palais de l'Athénée, les 24-26 octobre 2013*, Genève, Genève humanitaire, centre de recherches historiques, 2014, à paraître, ISBN 2-88163-061-8

Le Conseil scientifique a formé un comité d'édition composé des deux soussignés, M.

Roger Durand ([roger@durand.ch](mailto:roger@durand.ch)) et Mme Valérie Lathion ([valerie.lathion@unige.ch](mailto:valerie.lathion@unige.ch)).

Afin de pouvoir publier ce volume dans ce délai relativement court, nous vous prions de bien vouloir respecter les dispositions suivantes.

### 1. Remise des contributions

Nous vous demandons de nous envoyer le texte de votre communication **au plus tard le 30 octobre 2014**. Veuillez l'envoyer par courriel aux deux éditeurs soussignés. Nous ne pouvons pas garantir qu'un texte envoyé après cette date sera pris en considération.

### 2. Titre et fonction

Chaque auteur précisera dans la première note de sa contribution le **titre et/ou la fonction**, ainsi que l'affiliation, qu'il souhaite voir rattacher à son nom. A la fin du volume, nous prévoyons de publier une **brève** biographie de chaque auteur indiquant une ou deux de ses publications majeures. Chaque auteur voudra bien nous envoyer un texte de **5 à 10 lignes maximum**.

### **3. Format des contributions**

Les textes seront remis dans le logiciel Word de Microsoft (.doc ou .docx).

### **4. Police d'écriture**

La police d'écriture utilisée sera Times New Roman ; corps 12 (10 pour les notes) ; justifier (aligner à gauche et à droite) ; interligne 1.5 (interligne simple pour les notes).

### **5. Dimension des contributions écrites**

Le comité d'édition s'attend à des contributions de l'ordre de 10 à 15 pages, c'est-à-dire 20'000 à 30'000 signes (caractères espaces compris). Si un auteur désire remettre une contribution plus longue, elle ne devra en aucun cas dépasser 50'000 signes.

### **6. Langue**

Les contributions seront rédigées en français, en anglais ou en italien.

### **7. Résumé**

Nous vous prions d'accompagner votre contribution d'un bref résumé en français et en anglais. Chaque résumé sera long d'environ 15 lignes. Les deux résumés devront tenir sur une page selon la police d'écriture indiquée ci-dessus.

### **8. Transcription des noms propres**

Afin d'assurer autant que possible des graphies ou des transcriptions uniformes des noms de personnes ou de lieux, notamment les noms transcrits d'un autre alphabet que l'alphabet latin, le comité d'édition souhaite que les graphies et les transcriptions du *Robert des noms propres* soient respectées.

### **9. Citations**

Toutes les citations seront signalées uniquement par des guillemets français (« »). Pour les longues citations, les auteurs peuvent les mettre en évidence (léger retrait ; corps 11). Pour les textes en anglais uniquement, il est possible d'utiliser les guillemets anglais.

### **10. Notes de bas de page**

Les références données en note de bas de page répondront aux modèles suivants :

- a. **Ouvrage** : Prénom NOM, *Titre*, Lieu d'édition, Editeur, Date.

**Exemple** : J. Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino*, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1862.

⇒ Le numéro de la page d'une citation suit la date : ... Date, p. numéro.

**Exemple :** J. Henry DUNANT, *Un souvenir de Solferino*, Genève, Imprimerie Jules-Guillaume Fick, 1862, p. 10.

⇒ Le nom de l'auteur sera écrit en petites majuscules avec une majuscule à la première lettre.

⇒ Si plusieurs auteurs : Prénom NOM et Prénom NOM, ... .

⇒ Si deux lieux d'éditions et/ou maisons d'édition : Lieu et Lieu, Editeur et Editeur.

**Exemple :** Gustave MOYNIER et Louis APPIA, *La guerre et la charité. Traité théorique et pratique de philanthropie appliquée aux armées en campagne*, Genève et Paris, Librairie Cherbuliez, 1867.

**b. Ouvrage collectif :** Prénom NOM (dir.), *Titre*, Lieu d'édition, Editeur, Date.

**Exemple :** Patrice BOURDELAIS (dir.), *Les hygiénistes. Enjeux, modèles et pratiques (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Belin, 2001.

⇒ En français : dir. ou éd. ; en anglais : ed ; en allemand : hrsg.

**c. Article publié dans une revue scientifique :** Prénom NOM, « Titre », *Titre de la revue*, volume, année, pages de l'article.

**Exemple :** Yvonne DE POURTALÈS et Roger-H. DURAND, « Henry Dunant promoteur de la Conférence de Bruxelles de 1874, Pionnier de la protection diplomatique des prisonniers de guerre », *Revue internationale de la Croix-Rouge* (ci-après *RICR*), n° 674, février 1975, pp. 71-96.

**d. Article ou chapitre publié dans un ouvrage collectif :** Prénom NOM, « Titre », *Titre de l'ouvrage collectif*, dirigé (ou édité) par Prénom Nom, Lieu d'édition, Editeur, Date, pages de l'article ou chapitre.

**Exemple :** François BUGNION, « La fondation de la Croix-Rouge et la première Convention de Genève », *De l'utopie à la réalité, Actes du colloque Henry Dunant tenu à Genève au Palais de l'Athénée et à la chapelle de l'Oratoire les*

3, 4 et 5 mai 1985, édités par Roger Durand, Genève, Société Henry Dunant, 1988, pp. 191-223.

**e. Documents d'archives :** veuillez indiquer toutes les précisions requises (centre d'archives, fonds, numéro de documents etc.)

**f. Appel de note :** dans le texte, l'appel de note est inséré après la ponctuation.

**g. Ouvrage ou article cité une deuxième fois :** on répète seulement le nom de l'auteur, sans petites capitales, et les premiers mots du titre en italique ou entre parenthèses « » .

**Exemple :** Dunant, *Un souvenir*, p. 23.

**h. Répétition immédiate des références :** on peut utiliser ibidem (sans italique).

## 11. Tableaux et graphiques

Les auteurs indiqueront un titre, les sources et d'éventuelles remarques dans le document Word (et non dans le tableau ou graphique).

## 12. Illustrations

Les auteurs peuvent suggérer au comité d'édition une ou deux illustrations, pour autant qu'ils disposent de fichiers haute définition de ces illustrations, ainsi que des droits de reproduction. Ils indiqueront avec précision la légende souhaitée pour l'illustration et la référence : source, détenteur des droits, etc. Le comité d'édition se réserve la décision de leur publication.

## 12. Relecture des épreuves

Chaque auteur recevra au moins une épreuve de sa contribution. Les éventuelles corrections à apporter au texte devront être signalées avant la fin de l'année 2014.

Nous vous serons gré de respecter les consignes de rédaction indiquées ci-dessus, en particulier les normes bibliographiques, ainsi que les délais, afin que le travail d'édition puisse se dérouler aisément et que l'objectif de publication dans des délais relativement brefs puisse être atteint.

Roger Durand et Valérie Lathion  
Genève, le 15 avril 2014